

Prigonrieux Mag

Le magazine de la ville de Prigonrieux



Edito du Maire

Cher Prigontin, Chère Prigontaine,

Pendant l'été, et la période de vacances, de nombreuses animations se sont déroulées à Prignonrieux, à l'initiative des associations ou de la municipalité.

Des soirées gourmandes à la signature de la charte de jumelage avec la ville de Charlemagne au Québec, nous avons souvent eu l'occasion de nous rencontrer aux fêtes des écoles du bourg ou peymilou, à la fête à peymilou, à la soirée mexicaine, au concert de rock au stade, à la bodega, aux différents repas de quartier.

Tous ces moments de convivialité et de fête permettent de mieux nous connaître, mieux nous comprendre, mieux vivre ensemble, faire avancer la citoyenneté.

Pendant cette période, la municipalité n'est pas restée inactive, les projets que je vous avais proposés pendant la campagne électorale ont été mis en œuvre, et certains devraient être réalisés très prochainement.

Tous font l'objet de réflexion et de concertation avec tous ceux qui le souhaitent, élus ou non élus.

Nous n'oublions jamais les multiples sujets de la vie



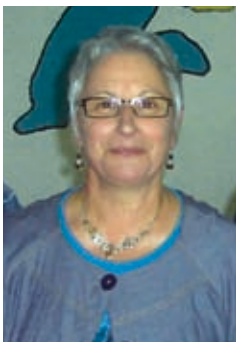
quotidienne.

L'attention portée aux attentes de chacun, la rapidité des réponses données aux demandes constituent pour les élus et les services municipaux des exigences que nous nous efforçons d'atteindre.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau « Prignonrieux Mag ».

Votre dévoué,

Jean Paul ROCHOIR
Maire de Prignonrieux
Le 10 septembre 2008

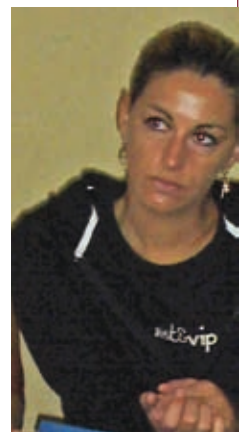


Jocelyne BRAGAGNOLO, agent spécialisé des écoles maternelles, vient de faire valoir ses droits

à la retraite. Arrivée en 1984 comme ATSEM, elle a dirigé la garderie du bourg et travaillé dans les écoles auprès des jeunes enfants.



Nouvelle Conseillère Municipale : à la suite de la démission de Fanny PRÉPOINT, pour des raisons professionnelles, Hélène DEVECCHI a été élue Conseillère Municipale.



Après le départ de Caroline CAMINADE, directrice de la garderie de Peymilou, Laetitia BONIS est désormais la directrice de cette structure.

Ouverture tous les jours de classe de 7h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30.



Mairie, rue Jules Ferry
05 53 61 55 55
mairie.prignonrieux@wanadoo.fr
www.ville-prignonrieux.fr

Le magazine de
la ville de Prignonrieux
N°35 - 4^{ème} trimestre 2008

Directeur de la publication :
Jean-Paul ROCHOIR

Rédaction :
Nathalie TRAPY
Cyril LAPARRE
Service Communication

Infographie et fabrication :
Imprimerie du Progrès - Prignonrieux

Distribution : la Poste

Tirage : 1620 exemplaires

Visite de Madame le sous préfet le 14 août dernier à Prignonrieux



A l'invitation de Jean-Paul ROCHOIR, Madame le Sous-Préfet de Bergerac a rencontré les élus et visité la commune le jeudi 14 août.

Lors d'une réunion, en présence d'une dizaine d'élus, le Maire a présenté les principaux enjeux de la ville et engagé un échange autour des problématiques de la ville notamment sur les questions de sécurité, de développement économique, de contournement ouest de Bergerac et de financement des projets de la mairie. Il a aussi fait état de ses recherches pour l'implantation d'un médecin à Prignonrieux.

Madame le Sous Préfet s'est montrée très attentive aux préoccupations des élus. Sur les questions de sécurité, elle a immédiatement proposé au Maire d'intégrer le Conseil Local Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CILSPD*) regroupant les villes de Bergerac, de Creysse et de Cours-de-Pile.

Jean-Paul ROCHOIR a souligné que le développement économique de la ville passait par l'arrivée du contournement ouest mais aussi par l'installation de nouveaux commerces

sur le territoire. Il a présenté le projet de réaménagement du Centre Ville qui s'effectue en concertation avec les commerçants. Dans ce cadre, une rencontre avec M GANDILLON, directeur du magasin CHAMPION a eu lieu ce qui lui a permis de présenter d'une part son projet d'implantation d'un nouveau centre commercial en bordure du contournement Ouest de Bergerac (lire article page), d'autre part son projet de construction d'une galerie commerciale dans le centre ville.

Riche de son tissu associatif, le Maire a proposé que le Sous Préfet rencontre une des associations à dominantes sociales, l'association d'insertion « Question de Culture ».



*Le CILSPD est une instance de concertation entre institutions et organismes publics et privés concernés par la prévention et la lutte contre l'insécurité.

Visite scolaire

Accompagné de plusieurs adjoints, dont Madame Lafaye chargée de l'Enfance Jeunesse, le Maire a visité les établissements scolaires lundi 1er septembre dernier, jour de la pré-rentrée.

Il a rencontré les équipes enseignantes, qui se sont montrées très satisfaites des travaux et aménagements réalisés dans les écoles cet été, et notamment à l'école élémentaire du bourg avec la réfection du parquet de deux classes et la peinture de salles de classe.

Par ailleurs, lors de rencontres avec les parents des enfants nouvellement inscrits dans les écoles de la ville, le Maire a présenté les services périscolaires (restauration scolaire et centre de loisirs) proposés par la ville.



L'équipe enseignante de l'école élémentaire du bourg.

Les travaux d'été réalisés par la ville

- Réfection du parquet de deux classes de l'école élémentaire.
- Peinture des classes de l'école élémentaire du bourg ainsi que la salle des maîtres.
- Participation à la préparation des manifestations bodega, soirée mexicaine, concert couilles de loup
- Réhabilitation de sanitaire de la salle des fêtes avec création d'un WC pour personnes à mobilité réduite.
- Nettoyage et fauchage du terrain Gelez derrière la salle de sports (terrain nouvellement acquis par la ville).
- Nettoyage de la Gouyne

Sur proposition de Bernard Hennion, rapporteur du conseil de l'environnement, une réunion de concertation consacrée à l'épandage des eaux de la Conserverie de Bergerac sur le secteur de Peymilou s'est déroulée le 10 juillet dernier. Des élus, les directeurs de la Conserverie et un représentant des riverains étaient présents.

La Conserverie s'est engagée à poursuivre son effort pour une amélioration de la situation, en maintenant la concertation avec les riverains et en mettant en œuvre les moyens techniques susceptibles d'apporter des améliorations (nouveaux types de rampes).

L'extension du réseau pourrait également être envisagée et permettrait de soulager certaines zones. Malgré les nombreuses difficultés d'un tel projet (coût financier, enquête d'utilité publique, ...), celui-ci pourrait voir le jour avant deux ans.

Points sur les projets en cours :

Aménagement de la rue Jules Ferry : La ville conduit actuellement un projet d'aménagement de son centre-ville. Elle souhaite y réaménager l'espace dédié aux activités commerciales pour permettre d'améliorer l'attractivité du centre-ville. Cet aménagement urbain s'accompagnera d'un programme d'animation, de communication et de promotion pour le tissu artisanal et commercial, mené en lien avec l'association de commerçants et d'artisans de Prigonrieux (ACAP). Cette action sera soutenue par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie pour une mission d'accompagnement.

Extension de la Salle de Sports : Une nouvelle donne dans le projet : la ville vient d'acquérir un terrain derrière la salle de sports qui permet d'envisager différemment l'extension du complexe sportif. La Mairie travaille actuellement avec un architecte sur une esquisse qui a été présentée et débattue au cours d'une réunion du groupe de travail le jeudi 11 septembre dernier. Chaque association sportive était représentée lors de cette rencontre.

Agrandissement de la mairie :

Un architecte a été mandaté par la ville pour réfléchir sur ce projet. Celui-ci a déjà fait des propositions qui ont été présentées à un groupe de travail qui s'est réuni le 11 septembre dernier. Actuellement, ce projet fait l'objet d'une étude architecturale plus approfondie.

BUS ADAPTE EN BERGERACOIS : B.A.B.

Pour permettre le déplacement et une plus grande autonomie des personnes à mobilité réduite, l'association Bus Adapté du Bergeracois (B.A.B.) en partenariat avec la Communauté de Commune Dordogne Eyraud Lidoire propose un service de transport adapté.

Les personnes qui peuvent bénéficier des services de B.A.B. sont :

- les personnes en fauteuil roulant
- les personnes non voyantes
- les personnes en situation de handicap temporaire
- les personnes âgées de plus de 75 ans vivant seules et n'ayant pas ou plus la possibilité d'utiliser de véhicule personnel.

Pour bénéficier des services de BAB, il suffit d'adhérer à l'association et de remplir un dossier d'inscription accompagné d'un certificat médical ou d'une carte d'invalidité.

Le service fonctionne sur réservation du lundi au samedi de 9h à 17h. Le chauffeur se rend à votre domicile, vous aide à accéder au véhicule et vous conduit à l'adresse demandée.

Les tarifs de transport :

- aller retour dans Bergerac : 4 €
- aller retour au delà de Bergerac est de 8 €

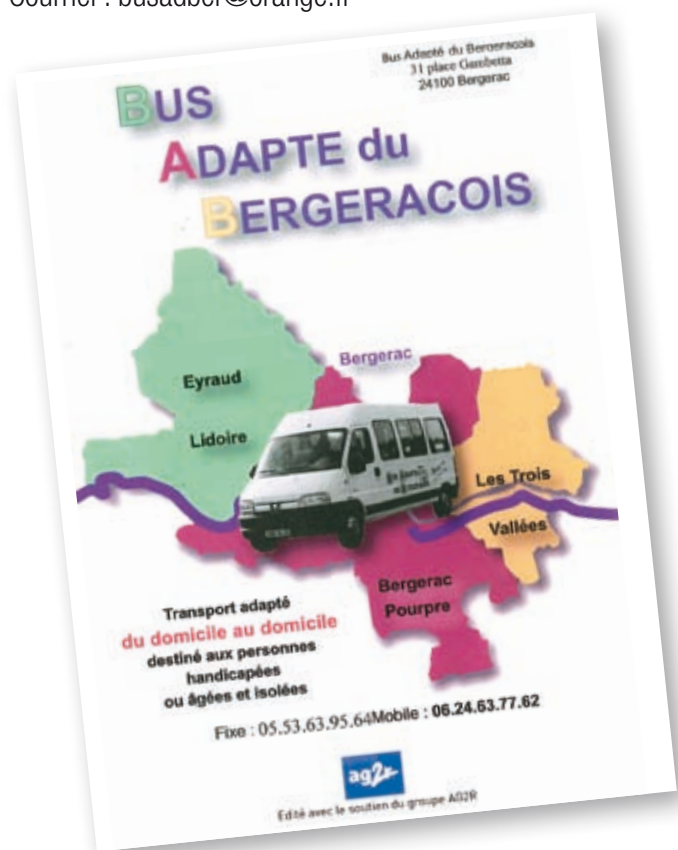
Afin de bénéficier de ce service vous pouvez contacter l'association au 06.24.63.77.62, ou 05 53 23 79 40.

3, rue Duguesclin

24100 Bergerac

Tél : 05 53 23 79 40

Courriel : busadber@orange.fr



Permanence assistante sociale

Mme Nicole FAURIE est l'assistante sociale du secteur.

Elle assure une permanence chaque jeudi matin de 9 h à 12 h au point social contiguë à la médiathèque.

Tel le jeudi : 05.53.73.84.90

Tel en semaine : 05.53.58.02.39

L'association Prigonrieux Solidarité, située derrière la médiathèque, poursuit ses activités :

- le partenariat avec le CIAS de La Force pour le service de portage de repas,
- la récupération, le tri et la vente de vêtements de seconde main.

Depuis deux ans, les dons de vêtements sont en constante augmentation. Le temps consacré à l'activité textile est de plus en plus important. Les personnes chargées du tri manipulent en moyenne 2 500 kilos de linge par mois.



Pour faire face à l'arrivée massive de ces dons, l'association s'est munie d'une seconde colonne à vêtements, installée à côté de la précédente, rue S.ALLENDE.

L'objectif de cette activité est de donner une seconde vie à vos vêtements, ces derniers sont vendus dans nos friperies et dans le vestiaire de l'association ouvert à tous le mercredi matin de 10h à 12h et le vendredi après-midi de 15h à 16h30 à tout petit prix.

Pour plus d'informations, contacter le 05.53.61.91.43

La ville poursuit sa recherche d'un médecin généraliste

Une plaquette de présentation de la commune a été réalisée, incluant la proposition de mise à disposition par la ville d'un logement et de locaux à usage professionnel (presbytère et ancien local du SSIAD). Ce document a très largement été diffusé (facultés de médecine pour une information auprès des futurs médecins, ordre des Médecins, ...).

La ville a fait paraître dans le Quotidien du Médecin une annonce en vue de l'installation d'un médecin généraliste sur la commune. D'ores et déjà, plusieurs médecins sont venus rencontrer le Maire et visiter la commune.

LE RUGBY CLUB PRIGONTIN CHAMPION DU PERIGORD AGENAIS

Bodega à Prignonrieux

La bodega de Prignonrieux organisée par le Rugby Club de la ville cet été a remporté un vif succès puisque plus de 1000 personnes sont venues assister à la soirée.



20 nouveaux joueurs, dont certains venus de clubs expérimentés sont venus nous rejoindre portant l'effectif actuel à plus de 45 joueurs.

Une nouveauté également pour les matchs de Championnat à domicile: Le RCP invitera gratuitement 300 personnes à chaque rencontre et leur offrira une

consommation à la buvette du stade. Les invitations seront à retirer dans divers commerces du canton dont la liste sera donnée par la presse, et en ce qui concerne la commune de Prignonrieux, le Tabac-Presses LA SALAMANDRE et le Bar-Restaurant LE BATELIER.



A l'occasion de la nouvelle saison sportive qui s'annonce, la ville a souhaité mettre en avant et récompenser ses meilleurs résultats de ses clubs sportifs. A ce titre, une réception a été organisée le vendredi 12 septembre à la salle des fêtes.

Afin de préparer cette soirée, les clubs sportifs de la ville ont été invités à transmettre en Mairie l'identité de l'équipe ou du sportif qu'ils souhaiteraient voir distinguer en précisant les motivations de ce choix.

Lauréats 2008 :

Pétanque Prigontine : 2 triplettes championnes de France UFOLEP 2008.

Kévin FOUCAUD, Chantal CHAMBON,
Bernard CHAMBON.

Dominique FAURE, Ludovic COURTILLOUX,
Christian COURTILLOUX.

Union cyclotouriste de Prignonrieux :

Jean-Pierre NICOLAS : ancien secrétaire de
l'UCP, pour ses organisations de sorties et

son investissement dans le club.

Tennis Club Prigontin :

Jean-Michel HUG : Président du club
Prigontin de 1992 à 2007, président
du comité départemental de tennis de
Dordogne, vice président de la ligue de
Guyenne, vice-président du CDOS (comité
olympique).

Rugby club Prigontin :

Jean-Paul GRELLETY : initiateur
d'événements nouveaux à Prignonrieux :
bodega, retransmissions sur écran géant,
médaillé d'argent 2008 de la Fédération
Française de Rugby.

Football club Prigontin :

Jean-François MAURY : pour l'équipe
première dont il est l'entraîneur et qui
accède cette année au championnat de
promotion d'honneur, équipe finaliste de
la coupe de Dordogne 2008.



La vie du Tennis Club



Reprise de l'école de tennis sous la direction
du Brevet d'Etat Frédéric Petit-Brisson le
Samedi 13 Septembre:

• Mini-tennis de 13h30 à 14h30; pour les
enfants de 5 à 8 ans

• Club Junior: de 14h30 à 17h30; de 8 ans
à 16 ans.

Les cours pour adultes auront lieu le
vendredi soir et le samedi matin ainsi que du
perfectionnement pour les meilleurs jeunes.

Calendrier 2008-2009:

Championnat vétérans du 28-09 au 11-11 :
une équipe hommes.

Championnat du Périgord du 9-11 au 22-
03: deux équipes hommes et une équipe
femmes.

Coupe de Guyenne de fin mars à mi-juin: deux
équipes hommes et une équipe femmes.

Championnat par équipes jeunes du 23-11

au 8-02 selon les catégories.

Tournois: le tournoi 4ième et 3ième catégories
s'est déroulé du 23-08 au 7-09. Dans une
très bonne ambiance 80 compétiteurs se
sont affrontés :

Vainqueur du simple hommes: Benjamin Birac
15/2 contre Yves Samison 15/2.

Gagnante du simple femmes : Emilie Vauchelle
30/1 contre Aurélie Caballero 15/5.

Les tournois 2008-2009 auront lieu en Juin
pour le tournoi jeunes(en association avec
La Force) et le tournoi adulte du 21-08 au
05-09

Commerce : Galerie marchande et Carrefour



La ville de Prignonrieux est attentive aux changements liés à la création de la future voie de contournement Ouest de Bergerac.

A ce titre, elle soutient le projet de création d'un nouveau supermarché porté par M. Didier Gandillon, exploitant franchisé du supermarché Champion situé au centre-ville de Prignonrieux.

Le site d'implantation retenu pour la création de ce supermarché se trouve au lieu-dit Rivière, entre le centre ville de Prignonrieux et l'entrée Ouest de Bergerac, et à 300 mètres environ de la future voie de contournement ouest de Bergerac. Grâce à cette localisation, le point de vente sera en mesure de capter le potentiel lié à la nouvelle voie mais également de stimuler

son influence sur les quartiers ouest de Bergerac.

Ce projet de création d'un Carrefour Market sera réalisé par transfert partiel du magasin Champion actuel, d'une superficie de 2 168 m² : 1 168 m² seront transférés sur le site du projet et 1 000 m² seront maintenus sur le site actuel. La station service sera également maintenue sur le site actuel.

Les porteurs de ce projet sollicitent de la Commission Départementale d'Equipement Commerciale une extension de 1 819 m² pour disposer d'une surface de vente de 2 987 m². Il est aussi prévu la création de 3 cellules commerciales représentant 303 m² ; elles seront proposées en priorité

aux commerçants locaux ou proches en privilégiant des créations d'activités non présentes dans le centre-ville de Prignonrieux.

Le maintien d'une surface de vente de 1 000 m² en centre-ville sera conforté par le projet d'aménagement d'un petit ensemble commercial à l'arrière du magasin Champion (photos ci-dessous); il sera composé de plusieurs cellules dont 80 % sont des créations de points de vente. Ainsi, la synergie existante entre le centre-ville et le supermarché persistera ; le rôle d'animation du centre ville jouée par le magasin sera préservé. Cet aménagement sera opérationnel au début de l'année 2009.

La Galerie Marchande

Avant



Après démolition



Actuellement

Le magasin Champion envisage très prochainement la création d'une galerie marchande à la place des anciens ateliers municipaux de la Ville.

La réforme des autorisations d'urbanisme

La réforme des autorisations d'urbanisme est en vigueur depuis le 1er octobre 2007. Les principales autorisations sont désormais les suivantes :

	Déclaration Préalable	Permis de Construire une Maison Individuelle et/ou ses annexes	Permis de Construire	Permis d'Aménager
Délai d'instruction	1 mois	2 mois	3 mois	3 mois
Constructions concernées	<ul style="list-style-type: none"> • construction de moins de 20 m² de SHOB • clôtures et piscines • modification de l'aspect extérieur d'une construction • division de terrains et réalisation d'un lotissement ayant un accès direct à une voie publique • changement de destination sans travaux 	<ul style="list-style-type: none"> • construction d'une maison individuelle • construction d'un garage ou annexe de plus de 20 m² SHOB • agrandissement d'une maison existante 	<ul style="list-style-type: none"> • autres constructions • changement de destination d'un bâtiment créant plus de 20 m² de SHON • réhabilitation importante d'un bâtiment • changement de destination avec travaux modifiant la façade 	<ul style="list-style-type: none"> • création d'un lotissement nécessitant des aménagements ou des voiries internes

Les formulaires sont disponibles en Mairie ainsi que sur le site www.urbanisme.equipement.gouv.fr.

LES EVOLUTIONS DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le territoire communal est découpé en plusieurs zones (constructibles, agricoles, naturelles...) par le Plan Local d'Urbanisme, dont le règlement détermine les dispositions à respecter lors des constructions ou aménagement de terrains.

Le PLU actuellement applicable intègre de nouvelles dispositions suite aux modifications

approuvées par délibération du Conseil Communautaire « Dordogne-Eyraud-Lidoire » du 8 novembre 2007.

Désormais, les projets de constructions conçus de manière à utiliser des procédés à des fins d'économie d'énergie et/ou permettant la récupération des eaux pluviales sont possibles.

Charte de Jumelage

Réception d'une délégation de Québécois du 19 au 23 septembre 2008

La commune de Prignonrieux a reçu une délégation de quinze Charlemagnois pendant quatre jours et demi. Un programme de visites et de rencontres avec les acteurs de la ville a été préparé par la mairie et le comité de jumelage. Les échanges ont été très prometteurs et, d'ores et déjà, de nombreux projets d'échanges scolaires, sociaux ou culturels s'esquissent.

Les temps forts du programme :

- vendredi 19 septembre : accueil des Charlemagnois à la mairie, visite de la médiathèque

- samedi 20 septembre : journée officielle

Matin : visite commentée de la commune par Michel SOULOUMIAC, président de l'ARAH

18h00 : cérémonie de confirmation de la signature de la charte de jumelage à la salle des sports de la commune

20h30 : dîner de gala

- dimanche 21 septembre : Découverte du vignoble, visite de la Sobomer, le château de Monbazillac



Bruno LESFARGUES Président du Comité Prignonrieux Charlemagne et Louise SAINT-MARTIN ROSS Présidente du Comité Charlemagne Prignonrieux

- lundi 22 septembre : Rencontre avec les Prigontins : l'école de Peymilou, l'association Prignonrieux Solidarité, la maison de retraite Les jardins de Cybèle, découverte du CTIFL avec Jean-Marc JOURDAIN

- mardi 23 septembre : visite de Lanquais, du Bergeracois. Dîner d'adieu

Signature de la charte de jumelage le 20 Septembre 2008

Le maire de Prignonrieux, Jean Paul ROCHOIR, et le maire de Charlemagne, Normand GRENIER d'une part, Bruno LESFARGUES, président du comité Prignonrieux-Charlemagne, et Louise Saint-Martin Ross, présidente du comité Charlemagne Prignonrieux d'autre part, ont signé la charte de jumelage au cours d'une cérémonie chaleureuse et vibrante d'émotion. Chaque intervenant,

dont la présidente nationale de France-Québec Marie-Agnès Castillon, a rappelé l'attachement profond que se porte les deux pays, la nécessité de défendre la langue française et la culture québécoise bien au-delà de nos deux continents. La culture occitane a même été à l'honneur cette soirée là avec la présence des Cigales forcélaises et du groupe musical IGOR. Au cours de cette cérémonie Jean Paul ROCHOIR a remis les clés de la ville de Prignonrieux à son homologue québécois

pour témoigner de l'amitié et du respect que la commune éprouve pour Charlemagne.



Les projets du comité de Prignonrieux

Le Comité de jumelage Prignonrieux-Charlemagne travaille pour développer les liens entre la commune de Prignonrieux et plus largement le canton de La Force avec la ville de Charlemagne au Québec.

Le comité a participé à de nombreuses manifestations sur la commune pour rencontrer les prigontins (Expo artistique des 31 mai et 1er juin,

soirées gourmandes du 20 juin, ...) et a organisé pour la 2ème année consécutive une soirée moules frites le 23 février 2008.

La commune a même accueilli l'assemblée générale de Périgord Québec qui s'est déroulée à la salle des fêtes de Prignonrieux le 30 Mars 2008.



Parmi les actions du comité on peut signaler le programme Intermunicipalités qui permet d'organiser des échanges entre jeunes Prigontin et Charlemagnois pendant la période estivale tout en leur permettant de travailler dans le cadre de la collectivité. En 2007, Ludovic CORBIN est parti à Charlemagne et cet été 2008, ce fut le tour de Céline SCHAEFER. Appel est lancé pour l'année 2009...

Mettre en relation avec Charlemagne et le Québec, tel est le mot d'ordre du comité.

Siège social : Mairie
24130 Prignonrieux - Contact :
Bruno Lesfargues, président:
06.71.04.45.81 - Courriel :
b.lesfargues@orange.fr

Extrait de l'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage n°990881

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



Repas du quartier de la gare.

Démarches administratives en cas de décès

Source public.fr : j'ai un décès dans ma famille, que dois-je faire ? Dans les 24 heures après le décès

- Faire constater le décès par un médecin
- Effectuer la déclaration de décès à la mairie du lieu du décès

A noter : si le décès a eu lieu dans un centre hospitalier, une clinique ou un hospice, c'est l'établissement qui effectue gratuitement la déclaration de décès.

- Quelque soit le lieu du décès, la famille peut demander le transport du corps avant mise en bière du défunt, à son domicile, à celui d'un proche ou

en chambre funéraire. Ce transport est soumis à l'autorisation du maire de la commune du lieu de décès.

Entre au moins 24 heures et au plus 6 jours

A défaut de dispositions prévues par le défunt, je dois régler le déroulement des funérailles. Je dois choisir les Pompes Funèbres auxquelles sera confiée l'organisation des obsèques (convoi, mise en bière, transport du corps...).

Me renseigner auprès de la mairie pour obtenir une liste de prestataires. Il est recommandé de demander un devis fixant les prestations prises en charges et les honoraires avant de signer tout contrat.

- Procéder aux formalités pour l'inhumation du défunt
- Demander à la mairie l'autorisation d'incinérer le corps du défunt

A savoir : sous certaines conditions, je peux conserver les cendres du défunt dans une propriété privée ou les déposer dans une sépulture.

Pour plus d'informations, possibilité de se connecter sur service-public.fr ou se rapprocher de la mairie (accueil)

Fonds d'initiative Citoyenneté : RAPPEL
Les dossiers doivent être déposés avant le 15 novembre 2008

Communication entre les prigentins et la mairie.

Chaque citoyen est invité à s'exprimer librement auprès des élus et des services de la commune par tout moyen (courrier, mail, téléphone, ...). Ci-dessous un bulletin à retourner à la mairie pour formuler toutes vos remarques et observations.

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Remarque suivante :

ECOLE

La cloche a sonné et c'est en rang deux par deux que les écoliers Prigontins ont pris place dans leur nouvelle classe. La rentrée scolaire reste toujours un moment important dans la vie de nos enfants et est placée sous le signe de la tradition.

Raphaëlle LAFAYE, l'adjointe chargée de l'enfance jeunesse a préparé depuis son élection ce jour si attendu. « avec la semaine de 4 jours, nous avons dû repenser à une nouvelle organisation. Notre objectif étant bien sûr de favoriser l'accueil de nos enfants dans de bonnes conditions. »

Pour ce faire, l'été 2008 fut le théâtre de quelques chantiers dans les écoles : 2 classes ont été repeintes, des sols ont été refaits et du mobilier acheté.

Cette année, 317 enfants sont scolarisés

dans les écoles de la ville à la rentrée scolaire 2008-2009, soit 20 de plus qu'à la rentrée 2007 :

- école maternelle du bourg : 93 enfants (4 classes) soit 2 de plus qu'à la rentrée 2007 ;

- école élémentaire du bourg : 150 enfants (6 classes), soit 18 de plus qu'à la rentrée 2007 ;

- école de Peymilou : 74 enfants (3 classes), soit le même nombre qu'à la rentrée 2007.

Avant chaque rentrée, la municipalité a souhaité recevoir au sein des 3 écoles de sa ville, les nouveaux parents et enfants inscrits. Ce moment d'accueil, placé sous le signe de la convivialité et du dialogue a permis de présenter aux parents les structures des garderies, du centre de loisirs et du restaurants d'enfants. Effectivement, la ville mise avant tout sur une service de qualité avec une « cantine » où les

repas sont préparés sur place, par un chef cuisinier, avec des produits locaux et frais. Le ticket de cantine qui s'achète à la mairie chaque lundi et vendredi matin coûte 2 € par enfant.

Un des autres services proposé par la municipalité concerne l'accueil des enfants dans les garderies et centre de loisirs. Cette structure cherche encore à s'améliorer grâce au prochain recrutement d'un animateur local expérimenté et à une meilleure écoute des parents et des enfants avec la création d'une commission centre de loisirs où chaque personne pourra venir s'exprimer et donner des idées d'animation.

« Enfin nous nous félicitons d'un effectif de fréquentation qui augmente chaque année ce qui prouve que nos efforts ne sont pas vains »

Renseignements, ville de Prigonrieux, 05.53.61.55.55

FLASH BACK SUR L'ETE AU CENTRE DE LOISIRS

- Le Centre de Loisirs a accueilli au mois de juillet, sous la direction de Nadia Allali, une moyenne de 67 enfants par jour, âgés de 3 à 12 ans, avec une pointe journalière à 79 enfants.

Sur le thème l'Amérique Latine, ce séjour s'est achevé autour d'un spectacle rassemblant les enfants et leurs familles.

- Le séjour du mois d'août du Centre de Loisirs a réuni, sous la

direction de Corinne Courvoisier 45 enfants par jour. Placé sur le thème du jeu, les familles ont pu s'adonner à quelques activités lors d'une soirée de fin de séjour.



HORAIRES D'ÉCOLES

Peymilou : 8h30-11h30 et 13h30-16h30

Maternelle du bourg : 9h-12h et 13h30-16h30

Primaire du bourg : 8h45-11h45 et 13h45-16h45

CINEACTE est la nouvelle association de théâtre de la ville. Elle dispense des cours de théâtre aux enfants de la ville chaque mercredi et jeudi à la salle des fêtes de Prigonrieux. Tél. 06 85 88 03 64.

Vente des tickets de cantine et CLSH

La vente des tickets de cantine et des passeports loisirs s'effectue chaque lundi et vendredi matin de 8 h 30 à 10 h dans la salle du conseil. Ces tickets et passeports sont indispensables pour pouvoir fréquenter les structures .

La ville dispose d'un système d'attribution de tickets à tarif réduit pour l'accès aux restaurants d'enfants. L'application d'un tarif réduit (0.70 €) est attribuée aux familles demandeuses après examen de pièces justificatives de leur situation et calcul de leur quotient familial.

Les familles qui souhaitent bénéficier d'une aide financière pour le service de restauration doivent s'adresser directement en mairie pour retirer un dossier.

Les tickets de cantine sont en vente en Mairie (entrée côté place Groupe Loiseau) les lundi et vendredi de 8 h 30 à 10 h. , en même temps que les passeports loisirs.

Les tickets et les passeports peuvent également être commandés par correspondance ; des imprimés sont disponibles à l'accueil de la Mairie.



Danse
Anne Belzunce
Danse d'été

- Classique - Jazz**
(livré - à partir de 4 ans)
- DANSE DE SALON**
Rock - Tango - Salsa...
- DANSE ESPAGNOLE**
Flamenco
- STRETCHING**
Pilates

Cours collectifs et particuliers

05 53 58 53 88 - 06 07 19 66 19



Ces textes sont écrits sous l'entière responsabilité de leur auteur.

Le mot du groupe majorité

Dans nos actions pour Prignonrieux, nous nous employons à mettre en cohérence les politiques de la ville pour être au plus près des attentes de la population.

Ainsi, l'emploi, l'insertion, l'amélioration du cadre de vie constituent pour nous les enjeux essentiels prévus dans notre programme.

Aujourd'hui nous pouvons dire que les choses bougent en ce qui concerne :

1) la salle de sports : une esquisse vient de nous être remise par l'architecte, et nous allons pouvoir la soumettre au conseil municipal et ensuite aux prigontins .Le projet s'élève aujourd'hui à 220 000 € HT et hors maîtrise d'œuvre. Une subvention non prévue au budget nous a été donnée suite à la visite de Jean Paul ROCHOIR chez Mme le sous préfet.

2) L'agrandissement de la mairie : La aussi nous avons une première esquisse que nous étudions pour un montant de travaux de 230 000 € HT et M.O.

3) L'aménagement de la rue Jules Ferry : des rencontres ont eu lieu avec l'association des commerçants et des représentants de la chambre de commerce et des métiers.

Des propositions de collaboration : mairie – associations commerçants doivent nous être soumises en septembre.

Parallèlement l'architecte a été choisi et doit nous communiquer une première esquisse. Un budget de 600 000 € HT a été fixé.

4) une rencontre avec les Ets Champion a eu lieu, à l'issue de laquelle M. GANDILLON directeur nous a fait part de son projet d'installer , en étroite collaboration avec la mairie, un magasin Carrefour-Market à la future ZAC située à rivière. Le dossier de demande CDEC a été déposé à la Préfecture. (37 emplois à temps plein).

Toutefois, l'actuel magasin reste au centre bourg mais réduit, et les travaux pour la galerie marchande se poursuivent. Cette galerie devrait être opérationnelle début 2009.

5) Nous avons également rencontré les différents acteurs pour le lotissement des anciennes écoles. Là aussi, le dossier avance. Le coût initial de ce projet s'élève à 790 000 € mais pourrait être revu à la baisse.

La faisabilité de ces projets prévus dans notre programme a été étudiée auparavant avec l'administration fiscale.

Le mot de l'opposition

Chers amis, soyons modernes...

Politiquement, nous vivons dans une commune résolument moderne. Que celui qui en douterait ne se pose surtout plus la question. Car si tout n'est pas politique, la politique, c'est tout. Même quand elle ne sait rien. Et c'est déjà bien assez de le savoir ! La majorité municipale en connaît un rayon en la matière.

Ainsi, à vouloir estimer tout haut ce qu'elle méprise tout bas, elle finit par commencer à perdre l'essentiel de sa confiance. Le « devenir de Prignonrieux » est un passé sans avenir. Le temps d'un suffrage. Ephémère illusion. Son « esprit de rassemblement » ? Un jeu de mots, même pas en rêves. Quant à « la concertation et la réflexion », voilà une bien belle idée de candidat en mal de projet, pour un si joli programme électoral de vaines promesses. Il en est ainsi comme des saisons, qu'il n'en déplaise. Car cela vaut bien des lendemains qui [dé]chantent après avoir dansé tout l'été...

Et puisque nous vivons aussi une époque moderne, place à « Saison II ». L'opposition est là, présente aux réunions du Conseil Municipal ; assidue, elle délibère sur les propositions soumises aux votes avant de soumettre, dans une action profondément constructive, de la cohérence et du bon sens à tout ça ; l'opposition ne s'insurge pas, elle dénonce ; elle ne rechigne pas, elle affronte. A l'écoute du quotidien. A l'attention de ses concitoyens. Toujours dans un esprit d'avenir, jamais de « devenir »... Pour mieux unir et réunir.

La Majorité, élue par la minorité prigontine, impose l'ordre des choses sans se soucier que les choses ont un ordre. C'est ainsi que dans un premier temps, il s'est agi pour celle-ci d'assiéger ces fauteuils tant convoités. Elections et nominations.

Désignations et cooptations. Représentations. Attributions et indemnités. Subventions. Informations et désinformations. Que des attentions ! Bref, chacun y est allé, Mesdames et Messieurs, de ses occupations favorites. L'intention est louable. C'est l'ordre des choses. Mais fort à propos, la loi autorise, qu'écris-je, impose que notre Minorité, ma foi élue par la majorité, siège aussi, certes dans des strapontins, mais tout de même... Vive la loi ; vive les délégations. Les choses ont donc un ordre. Et l'opposition des fonctions ! Chouette.

Et puis est venu le temps des questions diverses. Finances, urbanisme, personnel municipal, administration générale, travaux et marchés, etc. Enfin, rien de bien excitant durant les quatre derniers Conseils. Euh... Sauf que l'opposition a droit à la... parole. Et oui chers amis. C'est nouveau. Pas franchement moderne. Mais nouveau. Apprenons ainsi que l'opposition n'aura pas eu la parole durant les cinq dernières mandatures municipales. Au point qu'il n'y a plus lieu de s'interroger des raisons pour lesquelles Prignonrieux est encore aujourd'hui une « ville à la campagne »...

Changeons, me direz-vous. Alors, pendant que la Majorité s'époumone à œuvrer pour trois projets phares déclarés « importants pour le devenir de Prignonrieux » (si si), à savoir l'aménagement d'une rue, l'agrandissement d'une salle et la création d'un vestiaire (eh oui), l'opposition ne désespère pas de faire voter un vrai projet digne de notre Commune.

Demeurez attentifs. Nous sommes là et bien là. Prignonrieux va changer. On s'y engage. Et nous entrerons enfin, chers amis, dans une ère moderne.

L'Equipe de JP GOUBIE